

Mayotte : un rapport parlementaire explosif préconise de répartir les migrants comoriens sur l'ensemble du territoire français

Article rédigé par *Fdesouche*, le 05 juin 2023

Source [Fdesouche] : En plein débat sur l'immigration, un rapport parlementaire, présenté ce matin, propose de soutenir le 101e département de France en répartissant l'immigration comorienne sur l'ensemble de tout le territoire français. Une proposition politiquement explosive. Le Brief Politique de Jean-Rémi Baudot.

(...) Ce rapport fait d'ailleurs un parallèle inédit : une comparaison entre l'île grecque de Samos, l'Italienne de Lampedusa et la Française de Mayotte. On apprend que ces trois territoires, en proie à une importante immigration illégale, ont les mêmes problèmes, avec des services publics asphyxiés (sécurité, santé, éducation...), des difficultés d'approvisionnements (en eau et nourriture). Mais si ces trois îles sont au sein de l'Union européenne, toutes n'ont pas la même gestion de la question migratoire. (...)

Faut-il répartir les migrants comoriens sur l'ensemble du territoire français ?

Le rapport fait enfin des recommandations avec notamment l'instauration de l'Aide Médicale d'Etat à Mayotte pour que le budget de la santé sur l'île ne soit plus amputé de moitié par les dépenses de santé des étrangers. L'AME pourra ainsi compenser. Le rapport demande aussi le renforcement des patrouilles entre Mayotte et les Comores.

Enfin, beaucoup plus explosif : le rapport préconise la fin du "Visa Territorialisé à Mayotte", un léger détail qui fait qu'un Comorien régularisé ne peut pas quitter Mayotte. En effet, Mayotte est une exception à la règle : deux titres de séjour coexistent, le local qui est plutôt une autorisation temporaire de résidence et un autre de 10 ans, le même que celui délivré par toutes les préfectures de France.

[Lire la suite](#)

05/06/2023 01:00